

SUIVI DE LA PLANIFICATION

en matière de prévention et de gestion des déchets et d'économie circulaire

1



La planification régionale “économie circulaire et déchets” est intégrée au schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalités des territoires (SRADDET), en vigueur depuis 2019. Il définit 3 objectifs prioritaires sur ces thématiques :

Objectif 24 Décliner des objectifs quantitatifs régionaux de prévention, recyclage et valorisation des déchets

Objectif 25 Planifier les équipements de prévention et de gestion dans les documents d'urbanisme

Objectif 26 Favoriser le recyclage, l'écologie industrielle et l'économie circulaire

Le SRADDET est consultable [en ligne](#), avec les deux chapitres dédiés aux volets “[économie circulaire](#) et [déchets](#)” dans le fascicule des règles.



En 2024, la région se distingue par un niveau élevé de production de déchets ménagers et économiques

22,7 Mt* de déchets ont été produits et collectés en région (environ 4 333 kg/hab. par an) dont :

- 16,7 Mt de déchets inertes
- 5,3 Mt de déchets non dangereux non inertes
- 0,7 Mt de déchets dangereux

72 % de ces déchets sont orientés vers la valorisation matière, soit une augmentation de **10 %** par rapport à 2015 (62 %)

- dont **3,5 Mt** (666 kg/hab.) de **déchets ménagers et assimilés** pris en charge par le service public (60 collectivités compétentes)
- et **19,2 Mt** de **déchets des activités économiques** pris en charge par plus de 500 000 établissements privés et publics

L'ORD&EC suit 26 indicateurs permettant l'évaluation des objectifs fixés par la planification régionale (art L.4251-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)



7 Indicateurs
pour les déchets ménager et assimilés

5 Indicateurs
pour les déchets dangereux

5 Indicateurs
pour les déchets issus des chantiers du BTP

9 Indicateurs
pour les déchets non dangereux



Un guide de mise en œuvre des objectifs de la planification est disponible depuis 2020 - destiné aux principaux producteurs de déchets

**ZOOM
2024**

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS RÉGIONAUX

Chaque acteur contribue aux objectifs régionaux : les ménages, les collectivités, les entreprises, les éco-organismes, etc.

Déchets non dangereux non inertes (DND-NI) : 5,3 Mt

23 % de la totalité des déchets produits en région dont 58 % collectés par les collectivités (DMA) et 42 % pris en charge par les activités économiques

Objectifs atteints :

- ✓ Réduction en masse de 9,4 % des quantités de DND-NI en 2024 par rapport à 2015
- ✓ Réduction des capacités de stockage (ISDND) de 39 % en 2024 et de 50 % en 2025 par rapport à 2010 (1 999 584 t/an)

Objectifs non atteints :

- Valorisation de 53 % des DND-NI en 2024, objectif fixé à 65 % en 2025
- Augmentation des quantités de déchets d’emballages ménagers (hors verre) triés de 51 000 t en 2024 pour + 120 000 t/an attendu en 2025
- Seulement 26 000 t de biodéchets alimentaires triés à la source en 2024 pour 208 000 t/an attendu en 2025

Déchets du BTP : 16,7 Mt

74 % de la totalité des déchets produits en région dont moins de 3 % collectés par les collectivités (DMA) et 97 % pris en charge par les activités économiques

Objectifs atteints :

- ✓ Valorisation de plus de 76 % des déchets du BTP inertes et non inertes en 2024 (objectif fixé à 70 %)
- ✓ Captation supplémentaire d’environ 3 500 000 tonnes de déchets du BTP en 2024 par rapport à 2015. L’objectif régional est fixé à + 2 500 000 t/an en 2025 par rapport à 2015.

Objectifs non atteints :

- Maintien des capacités annuelles des installations de stockage des déchets inertes (ISDI) de 2019 à 2031. 2 302 810 t/an de capacité de stockage en 2024 pour 4 000 000 t/an maximum fixée par le SRADDET. Cependant la capacité régionale disponible est suffisante au regard des taux de valorisation.

Déchets dangereux : 0,7 Mt

3 % des déchets produits en région dont 5 % collectés par les collectivités (DMA) et 85 % pris en charge par les activités économiques

Objectifs atteints :

- ✓ Diminution du recours à l’incinération sans valorisation énergétique avec moins de 52 000 tonnes de déchets dangereux incinérés en 2024
- ✓ Diminution du recours au stockage avec 64 000 tonnes de déchets dangereux exportés et stockés en ISDD 2024. L’objectif du SRADDET est fixé à 67 325 tonnes

Objectifs non atteints :

- Augmentation du gisement en 2024 par rapport à 2015 avec 734 000 t/an produites (+ 6,5 %) contre 689 000 t/an attendu pour 2025)
- Plus de 78 % captés en 2024 (462 000 t/an) pour un objectif régional fixé à 80 % en 2025
- Valorisation matière et énergétique de seulement 56 % des déchets dangereux collectés en 2024 pour 70 % fixé par le SRADDET en 2025

OBJECTIFS EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Objectifs	Indicateur (zonage région)	Unité	Etat des lieux 2015	2024	Valeurs à viser en 2025/2031
Réduire de 15 % les quantités de déchets ménagers et assimilés produits par habitant par rapport à 2010	% de réduction des déchets ménagers et assimilés produits par habitant par rapport à 2010 (740,8 kg/an/hab.)	%	-2,2 %	-10,1 %	-15 % en 2030
	kg/an/hab. de DMA	kg/an/hab.	724,3 kg/hab.	666,3 kg/hab.	629,6 kg/hab.
	Population SINOE (4 899 534 hab. en 2010)	hab.	5 018 052 hab.	5 231 166 hab.	5 386 218 hab.
	Quantité annuelle de DMA (3 629 341 t en 2010)	tonnes	3 634 812 t	3 485 442 t	3 391 365 t
Réduire de 15 % les quantités de déchets ménagers et assimilés non dangereux et non inertes produits par habitant par rapport à 2010	% de réduction des déchets ménagers et assimilés produits par habitant par rapport à 2010 (643,6 kg/an/hab.)	%	-1,9 %	-9,8 %	Pas d'objectif fixé - Calcul sur la base de -15 % en 2030
	kg/an/hab. de DMA non dangereux non inertes	kg/an/hab.	631,2 kg/hab.	580,7 kg/hab.	547,1 kg/hab.
	Quantité annuelle de DMA non dangereux non inertes (t)	tonnes	3 167 644 t	3 037 670 t	-
Augmenter la quantité de déchets ménagers et assimilés faisant l'objet d'une préparation en vue de la réutilisation ou d'un recyclage en orientant vers ces filières 55 % en 2025, 60 % en 2030 et 65 % en 2035 de ces déchets	% de DMA (DND, DI et DD) produits en région et orientés vers la réutilisation ou le recyclage	%	30,0 %	40,5 %	55 % en 2025, 60 % en 2030 et 65 % en 2035 (en masse)
	Quantités annuelles (t)	tonnes	1 088 674 t	1 412 647 t	-
Réduire les quantités de déchets ménagers et assimilés admis en installation de stockage en 2035 à 10 % des quantités de déchets ménagers et assimilés produits	% de DMA en région et stockés (ISDND et ISDI)	%	33 %	22,9 %	10 % en 2035
	Quantités annuelles (t)	tonnes	1 216 067 t	799 356 t	< 250 000 t/an
Augmenter la part de verre trié par rapport aux tonnages d'ordures ménagères collectés	% de verre trié par rapport aux Omr collectés	%	5,4 %	8,0 %	9 %
	Quantités annuelles de verre trié (t)	tonnes	106 466 t	136 723 t	153 479 t
Augmenter la part d'emballages légers et papier triés par rapport aux tonnages d'ordures ménagères collectés	% d'emballages et de papier triés par rapport aux Omr collectés	%	8,7 %	13,0 %	16 %
	Quantités annuelles d'emballages légers et papier triés (t)	tonnes	171 976 t	222 881 t	278 694 t
Augmenter la quantité de déchets ménagers et assimilés non dangereux et non inertes faisant l'objet d'une valorisation matière	% de DMA (DND) produits en région et orientés vers la valorisation matière (dont métaux et mâchefers issus des UVE)	%	33,9 %	45,7 %	Pas d'objectif fixé (prospectives : 52 % en 2022, 62 % en 2025 et 63 % en 2031)
	Quantités annuelles (t)	tonnes	1 075 213 t	1 389 572 t	1 413 929 t

OBJECTIFS EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS NON DANGEREUX NON INERTES (DND-NI)

Objectifs	Indicateur (zonage région)	Unité	Etat des lieux 2015	2024	Valeurs à viser en 2025/2031
Réduire de 10 % la production de l'ensemble des Déchets Non Dangereux des ménages et des activités économiques, dès 2025 par rapport à 2015 (- 600 000 t/an)	Taux d'évolution de la production de DND-NI par rapport à 2015	%	0,0 %	-9,4 %	-10 %
	<i>Quantité annuelle de DND-NI produits et collectés en région (hors déchets d'assainissement et boues rouges)</i>	tonnes	5 796 897 t	5 254 873 t	5 270 000 t
Développer le réemploi et augmenter de 10% la quantité des déchets non dangereux non inertes faisant l'objet de préparation à la réutilisation	Taux d'évolution de la quantité de DND-NI préparée pour une réutilisation par rapport à 2015	%	0 %	117 %	10 %
	<i>Quantité de déchets pris en charge par les ressourceries du réseau régional</i>	tonnes	3 000 t	6 506 t	3 300 t
Diviser par deux les quantités collectées de déchets d'activités économiques en mélange avec les Déchets des Ménages	Taux de DAE-ND-NI collectés en mélange avec les DMA (Déchets Ménagers et Assimilés)	%	40 %	40 %	20 %
	<i>Estimation de la quantité de DAE-ND-NI collectés en mélange avec les DMA</i>	tonnes	1 267 058 t	1 214 891 t	630 000 t
Valoriser 65 % des déchets non dangereux non inertes en 2025 (+1 200 000 t/an / 40% en 2015)	Taux de valorisation des DND-NI	%	38 %	53 %	65 %
	<i>Quantité annuelle de déchets non dangereux non inertes valorisés (matière et organique), hors déchets d'assainissement et boues rouges</i>	tonnes	2 221 317 t	2 759 211 t	3 500 000 t
Augmenter de 120 000 tonnes les quantités de déchets d'emballages ménagers triés et atteindre dès 2025 les performances nationales 2015 de collectes séparées des emballages par typologie d'habitat (+55% par rapport à 2015)	Quantités supplémentaires de déchets d'emballages triés	tonnes	-	+ 50 904 t	+ 120 000 t/an
	<i>Quantité annuelle de déchets d'emballage triés (hors verre)</i>	tonnes	171 977 t	222 881 t	280 000 t
Trier à la source plus de 450 000 tonnes de biodéchets (alimentaires et végétaux) dès 2024	Quantité de biodéchets alimentaires triés à la source	tonnes	19 198 t	26 254 t	450 000 t/an dont 208 000 tonnes de biodéchets alimentaires collectés
Valoriser 90% des quantités de mâchefers produites par les Unités de Valorisation Énergétique en 2025 puis 100% en 2031 (+130 000 t)	Taux de valorisation des mâchefers produites	%	36 %	90 %	90 % / 100 %
	<i>Quantité annuelle de mâchefers produits en région et valorisés</i>	tonnes	101 674 t	233 344 t	300 000 t
Assurer la valorisation énergétique d'au moins 70 % des déchets ne pouvant faire l'objet d'une valorisation matière d'ici 2025	% de DND résiduels produits en région et valorisés énergétiquement (UVE/CSR)	%	44 %	53 %	min 70 % en 2025
	<i>Quantité annuelle (t)</i>	tonnes	1 319 718 t	1 288 286 t	<i>min 1 445 700 t/an</i>
Réduire de 50 % les quantités de déchets non dangereux non inertes admis en installations de stockage en 2025 par rapport à 2010	% de réduction des capacités depuis 2010 (1 999 584 t/an)	%	-13 %	-39 %	30 % en 2020 50 % en 2025
	<i>Quantités de déchets non dangereux non inertes autorisées en installations de stockage (capacités administratives annuelles) en tonnes</i>	tonnes	1 735 150 t	1 212 800 t/an	1 399 709 t/an en 2020 999 792 t/an en 2025



Evolution du tonnage régional de déchets non dangereux non inertes (DND-NI) et valeurs à viser

Objectif

2015

2024

2025/2031

5 797 000 t

5 255 000 t

5 270 000 t

OBJECTIFS EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS ISSUS DE CHANTIERS DU BTP

Capter dans les filières légales les 2 Mt de déchets de chantiers non tracés, tout en maintenant le taux de valorisation matière supérieur à 70 %



Objectifs	Indicateur (zonage région)	Unité	Etat des lieux 2015	2024	Valeurs à viser en 2025/2031
Stabiliser la production de déchets issus de chantiers du BTP	Taux d'évolution de la production de DND-Inertes issus de chantiers du BTP par rapport à 2015	%	0 %	13,0 %	11,1 %
	Quantité annuelle de déchets inertes produits en région	tonnes	14 766 263 t	16 681 597 t	16 400 000 t
Capter et orienter l'intégralité des flux de déchets issus de chantiers du BTP en 2025 vers des filières légales en favorisant la prévention et le recyclage (env. 2 000 000 tonnes)	Evolution du taux de DND (DI +NI) issus de chantiers du BTP suivant une filière légale par rapport à 2015	%	0 %	39,31 %	32,1 %
	Quantité annuelle de déchets issus de chantiers du BTP suivant une filière de traitement	tonnes	8 859 019 t	12 341 390 t	11 700 000 t
Valoriser plus de 70% des déchets issus de chantiers du BTP inertes et non inertes dès 2020, en 2025 et en 2031(+2 100 000 t).	Taux de valorisation des déchets inertes et non inertes issus des chantiers du BTP	%	70 %	75,7 %	75,40 %
	Quantité annuelle de déchets issus de chantiers du BTP valorisés	tonnes	10 775 460 t	13 358 696 t	12 600 000 t
Réduire la quantité de déchets non dangereux issus de chantiers du BTP en installation de stockage, - 30% à horizon 2020 et -50% à horizon 2025 par rapport à 2010	Taux d'évolution de la quantité de DND issus de chantiers du BTP en installation de Stockage des Déchets Non Dangereux par rapport à 2010	%	0 %	-93,8 %	-30 %
	Quantité annuelle de déchets issus de chantiers du BTP produits en région et stockés en ISDND - Travaux d'amélioration de la traçabilité en cours depuis 2021	tonnes	66 534 t	4 114 t	NA
Maintenir les capacités dans les Installations de Stockage des Déchets Inertes (ISDI) de 2019 à 2031	Taux d'évolution de la capacité administratives des ISDI depuis 2015	%	0,0 %	-31,3 %	max + 85 %
	Capacités administratives annuelles des ISDI en région en tonnes	tonnes	3 351 613 t	2 302 810 t	max 4 000 000 t/an

OBJECTIFS EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS DANGEREUX

Capter 100 % des déchets dangereux produits et assurer la valorisation matière ou énergie de 70 % de ces déchets



Objectifs	Indicateur (zonage région)	Unité	Etat des lieux 2015	2024	Valeurs à viser en 2025/2031
Stabiliser le gisement des déchets dangereux	Taux d'évolution du gisement de déchets dangereux	%	0 %	6,5 %	0 %
	Quantité annuelle de déchets dangereux produits	tonnes	688 750 t	733 578 t	689 000 t
	Quantité annuelle de déchets dangereux produits hors terres polluées (139 000 t/an)	tonnes	549 750 t	594 578 t	550 000 t
Capter 80 % puis 100% des quantités de déchets dangereux en 2025 puis en 2031	Taux de déchets dangereux collectés par rapport au gisement identifié (hors terres polluées)	%	89 %	77,7 %	80 % / 100 %
	Quantité annuelle de déchets dangereux produits en région et collectés par rapport au gisement identifié	tonnes	491 576 t	462 102 t	550 000 t
Valoriser 70 % des déchets dangereux collectés (matière et énergie) en 2025	Taux de valorisation des déchets dangereux collectés (énergie et matière)	%	61 %	55,9 %	70 %
	Quantité annuelle de déchets dangereux valorisés	tonnes	301 057 t	258 141 t	385 000 t
Diminuer le recours au stockage , -7 % par rapport à 2015	Taux de déchets dangereux stockés	%	0 %	-11,7 %	-7 % en 2031
	Quantité annuelle de déchets dangereux stockés	tonnes	72 393 t	63 959 t	67 325 t
Diminuer le recours à l'incinération sans valorisation énergétique , -8 % par rapport à 2015	Taux de déchets dangereux incinérés sans valorisation énergétique	%	0,0 %	-12,6 %	-8 % en 2031
	Quantité annuelle de déchets dangereux incinérés sans valorisation énergétique	tonnes	62 850 t	54 948 t	57 822 t

Source : **Observatoire Régional des Déchets & de l'Economie Circulaire** - Données 2024 fournies par les collectivités et par les exploitants d'installations de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

observatoire-dechets@maregionsud.fr

www.ordeec.org

Date de publication : juin 2026 - Réalisation : Observatoire Régional des Déchets & de l'Economie Circulaire (ORD&EC)

